

## Conclusions des discussions au café-papote : Les chemins de l'eau et le dérèglement climatique.

### Juillet 2021

**Le 13**, Il pleut, il pleut... Il a plu toute la journée. Peut-être, est-ce à cause de ça qu'il y a peu de monde aujourd'hui ? Mauvaise humeur, ciel gris...

**Le 15**, les inondations ont tout mis à l'arrêt. Le local est resté fermé et l'atelier théâtre a été annulé.

**Le 16**, pendant 3 heures, les rangs se sont resserrés autour de la catastrophe. Chacun a laissé ses émotions s'exprimer. Nous avons conclu que nous n'avons pas trop à nous plaindre à Dinant, car sauf à certains endroits, comme la rue Himmer, on a déjà connu pire. La Meuse n'a pas vraiment débordé. Ce sont les ruisseaux, transformés en torrents, qui sont responsables des dégâts. L'eau sortait de partout. Personne n'a jamais vu cela, comme ça. Mais on peut dire que nous avons eu de la chance ici, par rapport à d'autres endroits bien plus touchés que nous, avec des morts à déplorer... L'émotion est grande, car ces images de gens sur les toits en attendant des heures pour être secourus, personne ne pensait que ça arriverait chez nous, dans notre pays que nous pensions équipé pour protéger sa population. On a l'impression que la Belgique est tombée très bas ! Il y a à peine plus d'un an, c'était la pandémie qui montrait la pénurie de moyens, l'abandon des vieux qui mouraient dans les homes, sans pouvoir aller à l'hôpital. Maintenant ce sont des morts parce que quelques rivières débordent...

Dinant a été peu touchée. Nous avons cependant relevé des manquements qui ont aggravé la situation :

- Le long de certaines routes, des fossés n'ont pas été entretenus. Remplis de végétation, ils n'ont pas joué leur rôle.
- L'eau du robinet était déjà trouble à Dinant la veille après-midi. Personne n'a été averti. Elle n'a pas été coupée. Le lendemain, quand elle a été coupée à certains endroits, il n'y a eu aucune information. Il n'y a pas eu de communication, ni de distribution organisée. L'eau non potable peut servir pour les toilettes. Il suffit d'être prévenu. Le site de la SWDE n'était pas tenu à jour. Il manquait de précisions et d'explications.
- Le message Be-alerte a été utile, mais il est arrivé tard. Il avait fallu déjà prendre des décisions avant. Il a été une confirmation, plutôt que de la prévention.
- La radio (RTBF) aurait pu aussi diffuser des alertes en temps réel, plus d'infos sur l'état de l'eau, des routes et les endroits inaccessibles.
- La SWDE aurait pu informer la population sur la qualité de l'eau potable par hauts parleurs...
- Les riverains inondés ont été livrés à eux-même. Ils manquaient de bras et sacs de sable en qualité et en quantité.
- Il manquait un endroit pour accueillir les gens sans logement, comme les SDF.

En résumé, la suppression de services de la Protection Civile a impacté l'organisation, la communication et la présence sur le terrain. La solidarité a fonctionné, mais il manque de la coordination et du professionnalisme. Les gens sont pleins de bonne volonté pour aider, mais certains ont aussi des aptitudes pour d'autres penchants. Des bénévoles inconnus, non entraînés, non encadrés qui entrent chez les gens pour les aider, n'est-ce pas un risque de sécurité ?

**Le 20**, pendant une heure, certains ont tenté de trouver des explications aux inondations qui frappent le pays. Bien sûr, le modèle agricole extensif, les grandes terres, les cultures qui couvrent peu le sol comme le maïs ont été évoqués. Les eaux s'écoulent trop facilement. Une végétation plus abondante au sol, moins de béton, diminueraient les impacts des orages, mais cela n'explique pas les quantités énormes d'eau qui sont tombées ces derniers jours. Là, le réchauffement climatique y est probablement pour quelque chose. Que pouvons-nous faire ? Au niveau individuel : évitez les déplacements inutiles, regrouper ses déplacements pour consommer moins de carburant, c'est à dire produire moins de CO2, privilégier les transports en commun. Éviter de prendre l'avion autant que possible et uniquement pour les long trajets, éviter d'acheter des produits qui viennent du bout du monde, même si, c'est vrai, le prix, c'est important quand on a pas beaucoup d'argent. Préférer le seconde-main aux produits asiatiques pas chers. Manger les aliments de saison, cultivés pas trop loin.

Bon , c'est vrai, on a l'impression que nous, à notre niveau, on ne peut pas faire grand-chose, mais si tout le monde s'y met, alors, ça finira par porter des fruits.

Eh non ! Quand les inondations seront un souvenir lointain, il ne faudra pas oublier ! D'ailleurs, des lois européennes visent à lutter contre le réchauffement climatique. *L'Europe a un plan :*  
<https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/72/lutte-contre-le-changement-climatique>

**Le 21**, c'était la fête nationale...

**Le 22**, pendant 3 heures, des participants étaient fâchés que le feu d'artifice ait été maintenu. Certains estiment qu'il aurait fallu donner cet argent pour les sinistrés, que ce n'est pas le moment de faire la fête, alors que le pays est en deuil. Mais est-ce aussi simple ? La Ville avait certainement un contrat avec l'artificier. Celui-ci avait déjà probablement acheté la matériel. Fallait-il dédommager l'artificier pour la rupture du contrat et annuler le feu d'artifice ? Que serait-il resté pour les sinistrés ?

Par contre, aucun participant n'a estimé que la fête nationale ne devait pas être honorée. Mais il fallait marquer le jour, sans faire la fête. Le bal a été annulé ? Normal, avec le covid... « Le covid, puis les inondations, ça fait beaucoup... Trop ! »

Un participant a dit qu'il lui semble que l'intelligence collective diminue. Il a l'impression qu'on devient un pays sous-développé.

- Pourquoi dis-tu cela ?

- Avant quand il y avait un problème, on sonnait les cloches et on disait des prières. « La foi déplace les montagnes disait-on », mais maintenant, qui y croit encore ? La technologie a remplacé Dieu. L'église, c'est Facebook, maintenant. Les gens sont toujours sur leur GSM. A force de technologie, ils ne savent plus rien faire et ils deviennent bêtes...

- Le gouvernement, lui, il n'est pas bête : Il fait la promotion de la solidarité pour faire travailler des bénévoles à la place des services de secours qui ont été réduits pour faire des économies...

**Le 23**, Une participante nous a montré une petite vidéo de la rue Saint Jacques, une fois de plus transformée en torrent. Les eaux dévalent maintenant à chaque orage important. Elles viennent par la rue Pont d'Amour depuis les Fonds de Bouvignes. Comment expliquer ce phénomène récent ?



*La rue Saint Jacques inondée*

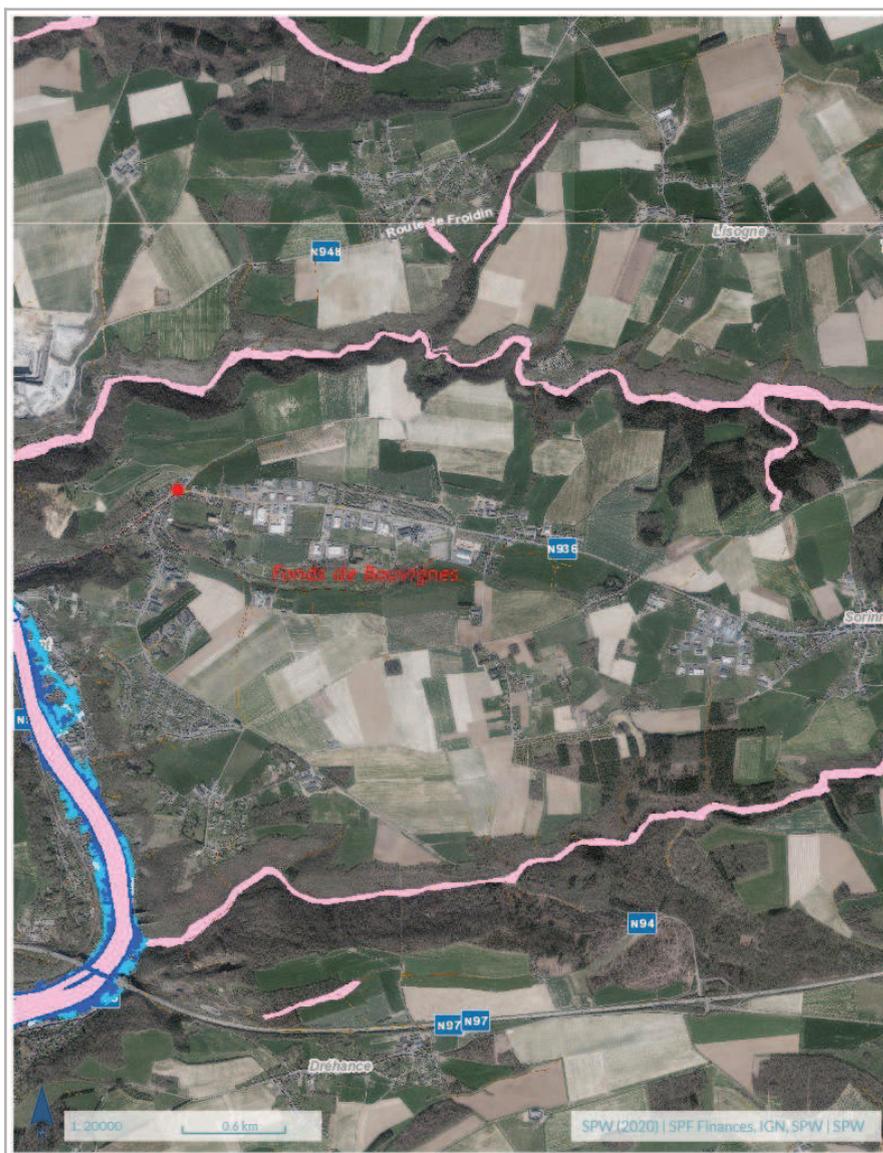
Beaucoup d'eaux souterraines coulent vers Dinant, notamment le Jauvelan qui draine les ruissellements jusqu'à l'ancienne fontaine Patenier, sous le nouveau parking souterrain.

Depuis la construction de ce parking, place Patenier, les eaux qui jadis alimentaient la fontaine sont pompées et rejetées dans la Meuse, sans quoi le parking serait inondé. Autrefois, il y avait des dérivations qui alimentaient une tannerie et diverses activités du quartier. Le torrent qui a dévalé la rue Saint Jacques à plusieurs reprises se forme dans les Fonds de Bouvignes. Les eaux proviennent du ruissellement d'Herbuchenne et un peu aussi d'un surplus du Fond Al Gotte. Ce dernier est naturellement drainé vers la Leffe.

*Le Geo portail de Wallonie<sup>1</sup> permet de trouver de nombreuses informations concernant les eaux de surface et les eaux souterraines :*

*Sur la carte ci-contre, en rose, les zones inondables. Le point rouge, le carrefour entre la rue Saint-Jacques et la rue Pont d'Amour. Écrit en rouge : « Fonds de Bouvignes »*

Par le passé, il est arrivé que la Leffe soit en crue sans que de l'eau n'envahisse la rue Saint Jacques. Or, ces derniers temps, des torrents de diverses importances ont surgit rue Saint Jacques depuis les Fonds de Bouvignes, par le Pont d'amour. Que s'est-il passé ? Les eaux des « Fonds » disparaissent naturellement sous terre par des chantoirs ou « agougeois » en wallon. Pourquoi les fonds de Bouvignes ne se vident-ils plus dans le Jauvelan souterrain ? La cavité qui abrite ce ruisseau souterrain se serait-elle remplie jusqu'au niveau des Fonds de Bouvignes ? Les pompes ne parviendraient-elles pas à évacuer les quantités d'eau amenées par les fortes pluies ?



1 Source des cartes :

<https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=187358.0492918258,195460.9300809207,103259.58904545344,107089.44045515626>



Source ibidem

De son côté, malgré les entretiens qui avaient été effectués sur la rivière, la Leffe a débordé de son lit et a envahi la route dite des « Fonds de Leffe ». Il lui arrive quand même souvent de déborder. C'est une zone inondable et il ne faut pas s'étonner de cette dernière crue, surtout au vu des quantités de pluies qui sont tombées toute la nuit, du 14 au 15. Beaucoup de maisons, surtout des plus récentes ont été construites sur le lit naturel du ruisseau canalisé. Quant à son embouchure, elle a été recouverte depuis très longtemps, sur plusieurs centaines de mètres, ce qui limite le volume d'évacuation. La rivière a trouvé un nouveau chemin en empruntant la rue Himmer, puis la rue du Moulin pour aller s'étendre librement devant la Meuse, reproduisant le schéma naturel d'une embouchure en crue. Cependant, cette fois, selon certains témoignages de riverains proches de l'embouchure, l'eau est venue « dévaster par au-dessus », alors qu'auparavant, c'était l'eau du ruisseau qui montait en provoquant une crue contre laquelle les infrastructures sont parées. Pourquoi, cette fois, les eaux sont-elles venues « par au-dessus » ?



Ce qui doit aussi nous interpeller, c'est l'importance des précipitations très localisées et aussi le changement de chemin des eaux de ruissellement tant des Fonds de

Bouvignes que des versants de la Leffe. La main de l'homme joue-t-elle un rôle dans ces phénomènes destructeurs ?

*Ci-contre, les lignes de concentration des eaux de ruissellement :*

*Source :ibidem*

Les inondations en province de Liège sont dues à une zone bien plus grande de précipitations importantes : Tout le plateau des Fagnes, y compris en Allemagne a été arrosé plus que copieusement, au point de provoquer la mortelle calamité.

Certains se posent la question du rôle des barrages dans l'ampleur de la crue. Des témoignages de sinistrés font état d'une « vague » qui a subitement fait monter les eaux. Un délestage trop brutal serait-il à l'origine de cette vague observée au milieu de la nuit ? Selon les autorités, le barrage relâchait la quantité d'eau qu'il recevait : <https://www.rtl.be/info/regions/liege/province-de-liege-plusieurs-habitations-evacuees-dans-les-communes-de-limbourg-eupen-et-baelen-1312996.aspx>

**Le 27**, pendant 1 heure, nous avons fait le point, parlé pour libérer les émotions, raconté, questionné et analysé, un peu. Un grand travail sera à réaliser sur plusieurs fronts :

- Lutter contre le dérèglement climatique.
- Gérer l'utilisation du sol dans le respect des forces de la nature.
- Veiller à ce que les infrastructures soient entretenues.
- Exigez un engagement suffisant de l'État en matière de secours et de soins de santé...

A Dinant, le pire est arrivé **le samedi 24/07** en fin de journée. Il n'a fallu que quelques minutes pour que l'inimaginable dévale sur la rive gauche. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer, mais il s'en est fallu de peu ! Une dame âgée a été sauvée par des passants alertés par ses cris. L'eau montait dans son appartement en contre-bas. Elle arrivait aux fenêtres et la force de sa pression coinçait la porte. Impossible de l'ouvrir. Des jeunes ont cassé les fenêtres et ont ainsi pu extraire la dame âgée terrorisée. Elle a tout perdu. Elle a été hospitalisée<sup>2</sup>. Ses fils sont sous le choc... Une autre dame a failli être emportée avec son fils, alors qu'ils rentraient d'un entraînement de football. Heureusement, la voiture est restée coincée contre un arbre.

Que s'est-il passé ?

Aqueducs, bassins d'orages non fonctionnels ? : [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210726\\_01600537/des-torrents-sur-bouvignes-les-campagnes-ont-bon-dos-bassin-d-orage-et-aqueduc-n-ont-pas-aide](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210726_01600537/des-torrents-sur-bouvignes-les-campagnes-ont-bon-dos-bassin-d-orage-et-aqueduc-n-ont-pas-aide)

L'aqueduc bouché à Bouvignes aurait été signalé à la commune :

[https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210725\\_01600024/bouvignes-quartier-le-plus-ravage?pid=5509381](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210725_01600024/bouvignes-quartier-le-plus-ravage?pid=5509381)

La quantité d'eau tombée en quelques minutes était énorme, hors norme, du jamais vu, près de 80 litres au m<sup>2</sup> en vingt minutes à Wespim, selon les relevés de la station météo des Vergers Mosans.

A Bouvignes, L'eau a soulevé les pavés recouverts d'asphalte. La boue a tout noyé. Après le passage de l'eau, très vite, les passages ont été dégagés. Des entrepreneurs et des citoyens bénévoles sont venus prêter main forte aux services de secours dépassés, car en manque de matériel et de moyens humains.



*Photo ci-dessus : le déblaiement a immédiatement commencé à Bouvignes.*

---

2 La dame sauvée des eaux est finalement décédée un mois plus tard, des suites de ses blessures.



Route de Philippeville, un torrent a descendu la chaussée, emportant les voitures stationnées dans la côte. Là aussi, la protection civile et des dépanneurs bénévoles, venus spontanément, parfois de loin, ont dégagé les épaves le soir même, de manière à sécuriser et dégager la chaussée.

*Ci-contre : voitures encastrées au passage à niveau, route de Philippeville.*

Les caves ont été inondées, parfois jusqu'au plafond. Les rez-de-chaussées non surélevés ont été inondés plus ou moins selon leur position par rapport au flot bouillonnant d'eau boueuse. Quelques appartements situés en contre-bas ont subi le même sort que les caves.

Au niveau de notre local, nous avons eu relativement de la chance. L'eau est entrée dans la boutique par la porte du couloir, d'autant plus facilement qu'un locataire du haut l'avait laissée ouverte. La boue et l'entrée indirecte ont probablement freiné la propagation de l'eau. Ni l'espace d'accueil, ni la cuisine n'ont été atteints. Par contre, le sous-sol a été inondé sur toute sa longueur. L'eau est entrée par le soupirail. Mais encore une fois, nous avons eu de la chance ! Le stock installé sur des palettes n'a pas été mouillé. L'eau s'est écoulée vers la « salle des coffres » en béton armé et sans évacuation. Vu que cette salle polyvalente est l'endroit le plus bas du bâtiment, rien n'y est stocké au sol. Malgré les 20 cm d'eau, en dehors de deux totems en frigolite qui ont basculé, rien n'a été perdu. Seuls les pieds des chaises et des tables ont été inondés.



Immédiatement prévenus par le locataire du premier étage, les administrateurs se sont rendus sur place dès que le torrent s'est arrêté. Le pont de Dinant était fermé, mais le passage piétonnier de l'écluse était praticable. En dehors du Boulevard Sasserath facilement inondable, la Meuse n'était pas menaçante. En approchant du local, les trottoirs et la rue étaient recouverts de boue gluante.

Le magasin a été nettoyé le soir même, mais pour le sous-sol, il fallait une pompe. Le voisin a proposé de prêter la sienne dès qu'il en aurait fini avec sa cave. A minuit, il n'avait pas encore pompé la moitié de l'eau.

Dès le lendemain matin, une pompe a été prêtée par un agriculteur. Il a fallu plus de quatre heures pour pomper l'eau stockée et encore à peu près autant pour pomper les eaux de nettoyage. Avec l'aide de deux bénévoles supplémentaires, des professionnelles du nettoyage, dès le dimanche soir, il ne restait plus que de l'humidité comme trace de l'inondation.

## Août 2021

**Le 10**, la journée a été chargée. Les conversations tournaient d'abord autour d'un thème : le réchauffement climatique et son impact sur notre nature. Tout l'été, il a plu en Belgique. Des averses excessives ont provoqué de nombreuses inondations en juillet. Mais en Grèce, en Turquie et en Algérie, un autre problème, à savoir la chaleur, a provoqué de nombreux incendies. La famille d'un de nos membres vit en Algérie. Il était constamment en contact avec ses proches pour savoir comment se passaient leurs affaires. Un peu plus tard, sa famille a été évacuée de la zone de danger, car l'incendie s'est rapproché. Le village a brûlé.

Nous avons de nouveau abordé le sujet des émissions excessives de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Les incendies en ajoutent encore plus. N'est-ce pas là un cercle vicieux ? Comment en sortir ?

**Le 11**, nous sommes revenus sur la situation des feux en Algérie qui nous a amenés à nous poser des questions : trop de feux ont démarré en même temps. L'origine criminelle est probable. La situation est dramatique. Un seul pyromane n'aurait pas pu allumer autant de feux<sup>3</sup>, dans une zone aussi vaste, à des endroits parfois difficilement accessibles. Il y a eu vraisemblablement une organisation bien planifiée, à un moment où la météo était la plus favorable à la propagation des feux : fortes chaleurs et vents très forts. S'agit-il d'un acte politique ? D'un attentat terroriste ? Faut-il soupçonner une puissance ou une organisation étrangère ? Ce sont des hypothèses qui circulent sur les réseaux sociaux et dans la presse algérienne.

Mais ce raisonnement ne s'apparenterait-il pas à une théorie de complot ? Prenons garde de ne pas suivre ce chemin idéologique.

Un ressortissant d'origine turque fait remarquer, qu'en Turquie, c'est pareil : beaucoup de feux ont démarré simultanément dans une zone touristique très prisée, au bord de la Méditerranée<sup>4</sup>.

Les conditions climatiques sont favorables aux incendies. Les températures sont très élevées, par exemple, 49 degrés ont été enregistrés en Turquie, du jamais vu !

En conclusion : inondations, incendies, vents violents sont des dérèglements conséquents du réchauffement climatique. Il y a urgence ! Le monde doit changer de mode de fonctionnement, nous devons changer notre mode de vie.

Nous sommes ensuite revenus sur les inondations à Dinant et plus particulièrement à l'association. Comment cet endroit situé en zone non-inondable a-t-il pu être submergé de la sorte ? Nous avons différencié deux causes qui s'additionnent :

- Le dérèglement climatique
- Le dérèglement des chemins de l'eau

Nous devons nous informer, réfléchir et agir à notre niveau sur ces deux causes.

**Le 13**, nous avons à nouveau discuté de la situation en Algérie. Les pompiers sont mal équipés. La population lutte contre le feu avec des moyens dérisoires. Il n'y a pas de Canadiens, seuls quelques hélicoptères larguent de l'eau, mais c'est insuffisant. Les avions français sont arrivés, d'autres vont suivre. C'est nécessaire, car la situation en Algérie est dramatique. Des fake-news circulent sur les réseaux sociaux algériens pour inciter la population à la vengeance. Certains accusent l'État de vouloir anéantir la Kabylie, mais quel serait l'intérêt de l'État ? La situation dramatique est largement exploitée de tous bords pour convaincre le peuple...

Cette manipulation porte ses fruits, alors que l'émotion était à son comble, surtout pour ceux qui voient leur terre brûlée, pour ceux qui ont tout perdu. Et le pire est arrivé : un homme a été lynché : battu à mort, puis brûlé !<sup>5</sup>

Des vidéos circulent sur les réseaux sociaux, accusant la police d'avoir livré l'homme à la foule. Beaucoup de vidéos, des montages grossiers semblent viser la déstabilisation du pays.

Dans l'émotion du désastre, les gens sont prêts à croire n'importe quoi. Le peuple est une proie facile pour les manipulateurs. Le père du jeune homme a lancé un appel à la raison et à l'unité du pays, mais même cet appel a fait l'objet de montages mensongers pour justifier l'horreur du lynchage abject.

Le besoin de déni de cet acte insupportable est à la hauteur de la honte que la plupart des Kabyles ressentent face à cette horreur perpétrée par des habitants d'un de leur village (*voir note 5, en bas de page*).

Rien ne peut justifier ce lynchage, même si la totale destruction du village et le nombre élevé des victimes peuvent expliquer la colère de ses habitants.

---

3 Il y aurait eu plus d'une centaine de départs de feu en très peu de temps.

4 Un article sur les feux en Turquie : <https://www.sudinfo.be/id409829/article/2021-08-07/les-incendies-continuent-de-gagner-du-terrain-en-turquie-13-sont-hors-de>

5 Lynchage d'un jeune homme : <https://www.cnews.fr/monde/2021-08-12/incendies-en-algerie-suspecte-detre-un-pyromane-un-homme-battu-mort-par-la-foule>

Nous craignons que cette violence qui s'ajoute à la calamité de l'incendie ne soit qu'une prémisse des effets du dérèglement climatique.

**Le 17,** La journée s'est terminée par un bilan des inondations à Dinant. Chacun a donné son avis, ce qui a permis de faire le tour de la situation :

- Le CPAS a bien joué son rôle. Il n'y a pas eu de plainte le concernant. Il ne faut pas hésiter à solliciter le CPAS pour de l'aide matérielle et le Plan de Cohésion sociale pour de l'aide au nettoyage.
- Les personnes qui l'ignoraient ont été invitées à ouvrir un dossier afin d'être indemnisées par leur assurance ou par le fonds des calamités. Depuis la nouvelle loi sur « l'assurance habitation », c'est cette dernière qui intervient prioritairement pour les dégâts aux bâtiments. Une cellule d'aide aux sinistrés a été instaurée par la Ville.
- Certains n'ont pas encore nettoyé leur cave ou leur garage. La boue a séché. Des caves sont mal aérées. En passant devant les bâtiments, on sent l'odeur de l'humidité. Certains participants se demandent s'il n'y a pas là un problème de salubrité ? Quand la maison a été divisée en plusieurs logements, qui doit nettoyer la cave : le propriétaire ou les locataires ? Pourquoi pas tous ensemble, chacun selon ses possibilités ?
- Finalement, nous avons constaté que si les rivières ont provoqué de grands dégâts, la Meuse a quant à elle bien réagi, beaucoup mieux que dans le passé. Les différents travaux ont un impact positif contre les crues :
  - Les écluses modernes sont bien synchronisées.
  - La croisette est plus haute que la berge ancienne.
  - Le système d'égouttage est isolé de la Meuse. Ils ne sont plus, comme dans le passé, une voie qui permettait à l'eau d'inonder les bâtiments.
  - La Meuse a été draguée et approfondie à certains endroits.
- Les rivières ont souvent été canalisées, au moins sur une partie de leur cours et surtout à leur embouchure. Leur cours naturel a été impacté par l'urbanisation. Les aménagements n'ont pas toujours été suffisamment entretenus. Ils ont été réalisés à une période où il n'y avait pas les débits élevés que nous avons connus cet été.
- Les chantoirs, dolines et autres trous, répertoriés par la région wallonne (et déjà bien avant qu'elle n'existe) ont parfois (trop souvent) été perturbés par la main de l'homme ou par la nature. Ces « trous », espèces d'égouts naturels ont été répertoriés dans le passé. En illustration, voici un extrait de la fiche<sup>6</sup> concernant la zone qui impacte la rue Saint-Jacques :

Chantoirs de Jauvelan (commune de Dinant)	Chantoirs diffus intermittents en pâture; alimentés par les eaux du ruisseau de Javelan (non actif en août 2001) et par une canalisation provenant du trop plein d'un captage 300m en amont dans le vallon. Les eaux résurgent à Dinant (Fontaine Patenier); relation reconnue par traçage en 1903 par VMR. Plusieurs autres résurgences diffuses en bord de Meuse pourraient être en relation avec ce site. En août 01; les chantoirs s'étaient bouchés (sédiments) la dépression dans laquelle se situent les différents points de perte s'est remplie d'eau et son débordement s'écoulait jusque dans le chanoir aval (53/8-45) qui fonctionnait comme perte terminale
Chantoirs aval du ravin de Jauvelan (commune de Dinant)	Chantoirs situés dans le lit du ruisseau Les eaux résurgent à Dinant (Fontaine Patenier); relation reconnue par traçage en 1903. Point de perte fonctionnant lorsque le ruisseau est actif ou lorsque le chanoir amont (53/8-44) sature Point de perte total des eaux du ruisseau de Jauvelan en août 2001

<sup>6</sup> Source : Docum1.wallonie.be : [Contrainte karstiques IV](#) - carte 53/8 - synthèse 2005 - Fiche rédigée par S. DELABY (CWE PSS) en 2003 et complétée par Georges MICHEL (CWE PSS) en 2005.

Chantoirs du Fond de Gaugy (commune de Dinant)	Chantoirs diffus à la confluence de deux vallons. En août 2001; cette zone de perte n'absorbait pas la totalité du ruisseau du Fond de Marchaus
Dolines de Taravisée (commune de Dinant)	Double doline en cuvette; quasi plus visible en août 2001 (remblaiement en cours).

Ne serait-ce pas une priorité de redonner son passage à l'eau ?

**Le 18**, en fin de journée, des vidéos montrant des zones gravement touchées par les incendies en Algérie ont échauffé les esprits. Un article de presse a apporté un regard plus nuancé, plus détaché de l'émotion légitime de la population qui s'exprime sur les réseaux sociaux : <https://www.sudouest.fr/environnement/incendies-en-algerie-les-autorites-accusent-un-reseau-terroriste-apres-le-lynchage-qui-a-choque-le-pays-5255226.php>

De cet article, il ressort ce qui avait déjà été évoqué chez nous, la semaine passée : L'origine des incendies relèverait d'un acte terroriste. Les autorités évoquent la piste terroriste, soit le MAK, un mouvement indépendantiste kabyle ou le mouvement islamiste RACHAD. Le risque, comme l'évoque la Ligue algérienne de Droits de l'Homme, c'est que la justice ne se transforme en règlements de comptes politiques. Comment imaginer que des Kabyles, même des indépendantistes acharnés contre le pouvoir, pose l'acte de mettre le feu à leur propre terre, seulement pour mettre le peuple en colère et lui faire faire une révolution sanglante ? Ce genre de provocation au détriment des siens ne ressemble-t-elle pas plutôt à une façon de faire islamiste ?

Une organisation internationale serait-elle aux manœuvres ? N'est-ce pas plausible, au vu de la synchronisation des départs de feu et des nombreuses vidéos falsifiées ? Ces dernières visent à mettre la population en colère, pour qu'elle se révolte. Ce sont ces appels à la vengeance qui ont mené à l'horrible lynchage... Mais maintenant, beaucoup de jeunes sont instruits et ne se laissent plus si vite emporter. Espérons que l'Algérie ne va pas basculer dans le chaos, que le peuple ne va pas se laisser entraîner par la propagande.

Il nous faut tous prendre conscience des causes de ces calamités qui s'abattent à travers le monde entier : inondations, incendies, ouragans et même tremblement de terre... Le climat s'affole ! Les changements sont de plus en plus rapides !

**Le 20**, nous nous sommes penchés sur les causes du dérèglement du climat. Riches ou pauvres, ne sommes-nous pas tous responsables des changements climatiques ? Les riches plus que les pauvres ? Quels sont les liens entre notre mode de vie et les événements calamiteux de plus en plus fréquents et puissants ? Nous avons décidé d'approfondir la réflexion et de chercher comment agir. L'idée d'un slogan a commencé à germer pour arriver à celui-ci qui sera porté par une semaine de distribution de soupe sur le trottoir, si la situation sanitaire le permet :

 **Riches ou pauvres,  
le climat, même combat !**

**Le 24**, un participant a expliqué que selon lui, il va falloir s'adapter au réchauffement, car on ne saura pas faire marche arrière. Il faudrait donc s'organiser en prévision des conséquences (inondations, incendies, etc), de manière à pouvoir y faire face.

Il y a donc deux tendances : ceux qui veulent réduire drastiquement les gaz à effet de serre et les partisans de l'adaptation dans le laisser faire. Mais est-ce possible ? Nous allons devoir réfléchir à tout

cela, d'autant plus que quand la question a été posée aux participants de ce que chacun d'entre nous peut faire personnellement contre le réchauffement climatique, personne n'a répondu. Le silence est resté tout aussi profond après la question : Pensez-vous qu'il a des comportements, des habitudes que nous pouvons changer pour réduire la production de CO2 ?

En ce qui concerne le transport de marchandises, une majorité était d'avis que c'était possible de le réduire. Par contre en ce qui concerne la réduction du transport de personnes, des réticences se sont manifestées : « C'est aux autres à faire des efforts, à ceux qui partent plusieurs fois en vacances par an. »

En résumé, beaucoup de participants pensent que ce sont les autres, les mieux nantis, qui doivent faire des efforts, mais nous, n'y a-t-il pas de petits gestes qui pourraient contribuer à l'effort ? Par exemple en achetant du deuxième main plutôt que du bon marché fabriqué bien loin, en Asie ?

L'achat en deuxième main, c'est déjà ce que beaucoup font. Ceux qui n'ont pas beaucoup de moyens n'ont pas ceux de gaspiller. Par contre, ils n'ont pas non plus ceux d'acheter local. Ce sera ainsi tant que ce qui vient de loin coûte moins cher que ce qui est fabriqué à proximité.

## Septembre 2021

**Le 03**, nous avons de nouveau abordé le thème du réchauffement climatique. Cet été a été difficile pour de nombreux pays. Inondations en Belgique, incendies en Grèce, Turquie et Algérie. Et maintenant une nouvelle catastrophe : un ouragan à New York et des inondations massives dans toute la ville...

**Le 10**, après avoir discuté sur ce que nous avons décidé d'appeler : « les chemins de l'eau », nous avons rédigé ensemble une lettre à la Région Wallonne.

Il y a des trous naturels dans le relief de la région, qui, en raison de l'influence humaine, ont été bouchés. Le rôle de ces « pertes » est d'engloutir le ruissellement naturel des pluies. Mais si ces drains naturels ne circulent pas, alors où va l'excès d'eau ? Remplir les endroits où il n'y avait pas d'eau auparavant ? ...

Nous avons écrit à la Région Wallonne, afin d'obtenir des réponses à nos questions, mais apparemment les gens qui travaillent là-bas ne savent pas ouvrir leurs boîtes mail, car malgré un rappel, nous n'avons obtenu aucune réponse, même pas un accusé de réception par politesse.

Voici le contenu de notre message :

*...D'emblée, le dérèglement climatique est apparu comme la cause évidente de l'intensité anormale des précipitations, mais en consultant des fiches du CWEPSS et des cartes du Géoportail wallon, nous avons constaté que l'ampleur des ruissellements pourrait être expliqué par des perturbations dans les chemins de l'eau, suite notamment à des remblaiements de dolines, chantoirs et autres "trous" qui permettent à l'eau de surface de disparaître dans le sous-sol, diminuant ainsi le ruissellement.*

*Ces "trous" déjà répertoriés sont-ils vérifiés, déblayés si nécessaires ? Est-ce à l'ordre du jour ? Nous pensons particulièrement à ceux situés sur les lieux dits :*

- *Fonds de Bouvignes (plateau d'Herbuchenne), ...*
- *Malaise, Gemmechenne*
- *Froidin, Val de Douaire, Le Buc (Loyers)*
- *Meez, Bon-Secours, Wespain,*
- *Rostenne, Chestruvin, Melin, Foqueux, Four à Chaux (Onhaye), ...*

*D'autre-part, les rivières, parfois naturellement souterraines comme le Jauvelan, sont canalisées artificiellement à leur embouchure (parking Patenier, la Leffe ou le ruisseau Saint Médard), ce qui peut entraver la circulation des eaux, surtout si des déblais s'y accumulent.*

*Nous avons constaté que la Meuse s'est bien comportée, avec très peu de débordements, ce que nous attribuons aux travaux qui ont été effectués sur le fleuve ces dernières décennies....*

*Nous espérons que la réactivité des Services diminuera l'ampleur des dégâts lors des futures fortes pluies... »*

Quelles sont les intentions d'action des autorités wallonnes ? Le mois de septembre s'est achevé sans réponses à nos messages... Soyons patients ! Patients et attentifs !

**Le 24**, à partir d'une photo trouvée sur Facebook, nous avons cherché à comprendre ce qu'elle représentait. D'après le texte qui accompagnait la photo, celle-ci aurait été prise du chemin des « Fonds de Bouvignes », au pied du plateau d'Herbuchenne. Nous avons pris contact avec la personne qui a publié la photo, mais sans réponse de sa part, nous ne savons donc pas s'il s'agit d'une vraie photo ou d'un montage. La résolution n'est pas très bonne. Vraie ou fausse, l'image nous a fait rêver, puis réfléchir aux eaux souterraines... Reste maintenant à nous informer.



*S'agirait-il d'une résurgence ? Du Jauvelan ?  
Ou d'un montage ?*

## Octobre 2021

**Du 12 au 16**, l'opération « une soupe pour le climat » visait à sensibiliser les passants sur l'importance de lutter contre le dérèglement climatique. La soupe était servie sur le trottoir, devant l'association. Outre la bannière arborée à la vitrine, des flyers étaient distribués aux passants :



«Suite aux inondations, aux incendies, et aux différentes perturbations climatiques qui s'abattent ici et ailleurs, quel rôle pouvons nous jouer à notre niveau pour lutter contre le dérèglement climatique ?

Nous en parlons à l'association Dominos la Fontaine, à l'espace d'accueil. Nous avons écrit à la Région Wallonne pour demander que soient vérifiés et rétablis les chemins de l'eau. A suivre !

Une seule personne ne peut pas grand-chose, mais si chaque jour, nous nous mettons tous à changer quelques habitudes, l'impact sera grand ! La liste des bonnes pratiques est longue, sans pour autant

devoir renoncer à se faire plaisir, au contraire !  
Évitons le gaspillage, les déplacements motorisés inutiles ; évitons d'acheter des articles produits à l'autre bout du monde. N'hésitons pas à porter des vêtements de seconde main, à manger des produits de saison... Beaucoup le font déjà !  
Pour que les produits locaux soient attractifs et moins coûteux, pourquoi ne pas remplacer la TVA par une taxe au Kilomètre parcouru ?<sup>7</sup>  
Pour parler du climat, mais aussi de bien d'autres sujets, le café-papote est ouvert du mardi au vendredi, de 11 heures à 17 heures... »

**Le 17**, la célébration de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté a été placée sous le thème « Riches ou Pauvres, le climat, même combat ».

Les calamités dues au réchauffement de la planète affectent tout le monde, sans distinction, même si les conséquences sont souvent plus lourdes à supporter pour les plus pauvres. Par exemple, les inondations ont mis en évidence l'absence trop fréquente d'assurance contre ce genre de sinistre. Certains ont tout perdu sans espoir d'indemnisation, car leurs maigres biens ne sont pas assurés. Ils ont tellement peu que pour si peu, l'assurance est trop chère, souvent impayable avec leur trop petit revenu.

Les pauvres consomment moins, non pas par choix, mais parce qu'il n'ont pas les moyens. Par contre, pour eux, c'est plus difficile de consommer local quand c'est plus cher. Le remplacement de la TVA par une taxe au kilomètre parcouru aiderait à changer les habitudes d'achat.

D'autre part, le dérèglement climatique dû au réchauffement de la planète va générer encore plus de pauvreté, de pénuries et de migrations. Tout le monde est concerné. C'est ensemble qu'il faut lutter.

## Novembre 2021

**Le 30**, des extraits des cartes du Géoportail wallon concernant les inondations ont été affichées sur les murs du local et on en a parlé pendant plus d'une heure.

Ces cartes<sup>8</sup> nous montrent comment les eaux ont ruisselé jusqu'à former de véritables torrents qui ont dévalé sur la vallée avec une force inouïe. En très peu de temps, des quantités énormes d'eau sont tombées comme un déluge, du jamais vu chez nous. Le climat est dérégulé. Il est temps de réagir en luttant contre les gaz à effet de serre, dont le CO<sub>2</sub>.

Dans la région, cette année, il a plu beaucoup, alors que les années précédentes, la sécheresse menaçait. Quand il tombait peu d'eau, l'entretien des aqueducs, des fossés, bassins d'orage a été parfois négligé. Mal entretenus, ces ouvrages n'ont pas joué leur rôle suffisamment. Mais qu'en est-il des chemins naturels tels que les chantoirs par lesquelles l'eau disparaît dans le sous-sol ? Des chantoirs, dolines et cavernes sont indiqués sur les cartes. Mais sont-ils encore actifs ?

Quels rôles les ouvrages et les éléments naturels ont-ils joué dans les inondations de l'été dernier ? On peut comprendre qu'ils n'aient pas pu absorber les quantités énormes d'eau tombée en si peu de temps, mais auraient-ils pu réduire la catastrophe ?

Puisque la Région wallonne ne répond pas à nos questions, avant d'interpeller d'avantage, nous voulons trouver des faits pour argumenter nos griefs.

Les cartes affichées au mur indiquent les emplacements de ces éléments sur le chemin des eaux de ruissellement. Dans la mesure du possible, nous allons prendre le temps de vérifier l'état de ces éléments

---

**7** *La taxe sur les kilomètres parcourus concernerait tout autant les marchandises que les personnes. Le taux varierait selon le moyen de déplacement, en fonction de son impact sur le climat.*

**8** Ces cartes sont accessibles sur le géoportail de la région wallonne :

<https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=187358.0492918258,195460.9300809207,103259.58904545344,107089.44045515626>

naturels, du moins de ceux qui sont accessibles. Ce ne sera pas facile, car certains sont situés sur des terrains privés ou sont très difficiles d'accès. C'est clair que nous ne descendrons pas dans les gouffres ! Par contre, nous pouvons questionner les riverains. Chacun est invité à observer le chemin des eaux de pluie dans son quartier, à y repérer des éléments indiqués sur les cartes et éventuellement à prendre des photos.

## Décembre 2021



**Le 07**, pendant une heure, nous nous sommes à nouveau penchés sur « les chemins de l'eau » en regardant les cartes. Un participant a filmé de l'eau qui sortait d'un trou dans la falaise un peu plus loin de la gare, après une bonne pluie. Nous avons repéré le « trou » sur la carte. Reste à voir par où l'eau traverse la gare pour se jeter dans la Meuse ? Il y a bien un aqueduc, mais il est sec et paraît sans issue. Serait-il un reliquat de l'ancien fossé qui protégeait les remparts sur les fondations duquel a été construit le chemin de fer ? Certains semblent se souvenir que de l'eau coulait par là, avant. Avant quoi ? Quand ?

## Année 2022

**Le 25 janvier 2022**, un participant a apporté une information concernant les chemins de l'eau : L'aqueduc qui passe sous la rue Franchet d'Espérey a été nettoyé. On voit maintenant une grille qui était recouverte de boue séchée. Maintenant de l'eau coule plus ou moins, selon les précipitations. Cet aqueduc est grand, large et haut. La grille est large. Par contre le tuyau qui sort en Meuse n'est pas très gros. Il est suffisant en temps normal, mais le serait-il si une pluie torrentielle s'abattait à nouveau sur la colline en face ? Si cet aqueduc avait fonctionné, quel aurait été son impact sur les inondations dans le quartier de la gare ?

**Le 23 juin 2022**, nous avons continué la discussion sur un projet de commémoration des inondations. Une participante a proposé de prévoir des activités pour les familles sinistrées, plus particulièrement pour les enfants. Ensuite, nous nous avons à nouveau regardé les trajets de l'eau sur les cartes de la région en nous demandant si elles sont exactes, vu que la commune d'Andenne, ne s'y fiant pas, a fait réaliser ses propres cartes par des spécialistes.<sup>9</sup> Les cartes de la RW ne seraient-elles pas correctes ? Nous constatons qu'aucun ruissellement n'est mentionné au niveau de l'aqueduc de la rue Franchet d'Espérey. Là-dessus, une participante nous rapporte que la grille de cet aqueduc est à nouveau bouchée par une toile, ce qui empêche l'évacuation par le tuyau qui sort en Meuse. Mais, vu que ce dernier n'est pas très gros, en cas de grosses eaux, le bassin se remplirait et déborderait vers la Meuse. Ce ne serait pas bien grave, si ce n'est la présence de deux bornes gaz et électricité, placées récemment par Orès, devant l'aqueduc, dans le chemin que l'eau emprunterait... Nous nous posons alors la question du lien entre l'aqueduc et l'ancien fossé, bras du ruisseau qui a été canalisé depuis l'entrée de Dinant, route de Philippeville. En fait, tous les ruisseaux qui entrent en ville sont souterrains. La plupart ont été canalisés avant d'arriver en ville, dans le cadre de l'urbanisation, il y a longtemps. Par contre le trajet souterrain du Jauvelan est naturel, mais sa résurgence place Patenier est régie par des pompes.

---

<sup>9</sup> <https://www.lavenir.net/regions/namur/andenne/2022/06/21/andenne-va-realiser-une-carte-des-risques-dinondations-sur-son-territoire-65IEI2FRGZGFFHPDZAZQPKK67E/>

Comment se seraient comportées les eaux si les cours de ces ruisseaux étaient restés libres jusqu'à la Meuse ? Les parcours souterrains sont-ils entretenus ? Sont-ils bien dégagés ? Sont-ils assez volumineux pour faire face aux grosses eaux ?

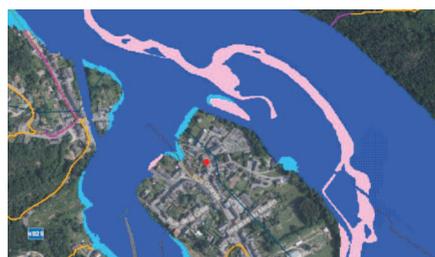
**Le 24 juin 2022**, un couple de Houyet a témoigné de son vécu. Ils ont eu plus de 2 mètres d'eau dans les pièces de vie de leur maison. Alors que les eaux montaient, ils se sont réfugiés à l'étage. L'eau est arrivée à une marche de l'étage. C'était effrayant.

Il a fallu 7 mois et beaucoup de discussions, de tracasseries pour qu'ils reçoivent l'indemnisation de l'assurance.

Ils ne sont pas non plus satisfait des réactions des autorités. Il n'y avait pas de secours, rien. Puis la bourgmestre est passée pour dire qu'ils pouvaient avoir des repas chauds au CPAS, mais qu'il fallait payer 2 euros. Ce n'est pas pour les deux euros, mais c'était choquant... Ils se sont débrouillés par eux même.

Quand l'eau est descendue, il a fallu tout évacuer, jeter leurs affaires. Ils ont pris des photos avant de jeter, mais l'assurance a dit qu'il aurait fallu garder tout, que certains objets pouvaient peut-être encore fonctionner...

A Houyet, les inondations ont été importantes. Il y a eu de gros dégâts. Ce sont des eaux de ruissellement qui drainent une vaste plaine. Des ruisseaux comme l'Hileau affluent vers la Lesse. Il a plu beaucoup, il y a eu un grand afflux d'eau. Ce n'est pas une zone karstique. Il n'y a pas de chantoirs pour permettre à l'eau d'accéder au sous-sol. Ce n'est pas une vallée encaissée. La zone inondable est large, comme le montre l'extrait de carte<sup>10</sup> ci-contre.



**Le 29 juillet 2022**, nous avons fait le point sur les informations récoltées à propos des chemins de l'eau. Des cartes ont été ajoutées au mur. Un participant a confirmé avoir vu le phénomène de résurgence derrière le Colruyt (photo ci-contre). Suite à de fortes pluies, l'eau sort de terre, puis forme un ruisseau qui coule sur les champs, jusqu'au Pont d'Amour, pour ensuite dévaler la rue Saint Jacques. Par contre, il nous reste à trouver l'origine du phénomène.



Suite à une réponse positive à notre invitation, nous avons choisi le jour et l'heure, en fonction de ses propositions, pour une rencontre avec l'échevin des travaux, afin qu'il nous parle des chemins de l'eau, de leur état, avant les inondations et maintenant.

**Le 09 août 2022**, nous avons lu et affiché un article de la CWPSS (Commission wallonne d'Etude et de Protection des Sites souterrains) : «RECOMMANDATIONS ET RÉSILIENCE SUITE AUX CRUES SANS PRÉCÉDENT »<sup>11</sup>

<sup>10</sup> Source :

<https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=194876.04202896488,196982.12957447328,96822.29905083374,97651.76945977454>

<sup>11</sup> Eco Karst 126 de décembre 2021 : <https://www.cwepss.org/download/ecoKarst/ecokarst126.pdf>

Voici un passage dont nous voudrions parler avec l'échevin, quand il viendra, en principe jeudi prochain :

*« Il serait intéressant d'inverser cette tendance et, à l'avenir, d'entretenir et de dégager au maximum les points de perte afin de faciliter l'entrée des eaux dans le karst. Nous proposons dès lors que soit mis en place de façon systématique, au niveau communal, le recensement, le dégagement et l'entretien de ces sites stratégiques. ...*

*... Les communes, via leur service des travaux, possèdent les moyens humains et matériels pour faire ces dégagements. On cure les fossés chaque année, pourquoi pas les chantoires ? Dans certains cas plus « techniques », lorsque le dégagement doit se faire dans de vastes cavités actives et/ou directement sous terre, ce travail pourrait être confié aux spéléologues qui disposent de toutes les qualités requises pour être partie prenante dans la gestion de ces sites particuliers »*

(source CwEPSS : voir note 11)

**Le 16 août**, un participant occasionnel est arrivé. Il n'était plus venu depuis longtemps. Nous lui avons parlé de notre travail sur les chemins de l'eau. Vu l'intérêt de tous, nous avons fait à nouveau un tour sur le Géoportail des Cartes de Wallonie. Le nouveau venu nous a fait part de ses propres observations. Nous avons regardé deux vidéos réalisées par des spéléologues. Ces derniers savent beaucoup, mais restent discrets.

La première vidéo répond à un de nos questionnements concernant un chantoir de Foqueux, (le 538 077B sur la carte)<sup>12</sup> : Une perte en contrebas du cimetière a bel et bien été bouchée, bétonnée et remplacée par un tuyau bien trop petit pour faire face aux grosses eaux.<sup>13</sup>

Par contre, nous n'avons pas encore d'information concernant le chantoir qui, d'après la carte, existerait de l'autre côté de la route (538 077A), ainsi que du chantoir répertorié 537 159, en amont de ce dernier. Plus en amont, d'après un article de l'Echo Karst (CwEPSS), un chantoir de Herlem aurait été bouché par le propriétaire, ainsi qu'un effondrement, alors que trois autres pertes près de la ferme sont actives. Il y a des risques d'effondrements (phénomènes karstiques) et de pollution de la nappe aquifère par contamination avec les eaux de surface.<sup>14</sup>

Un passage de l'article a particulièrement retenu notre attention :

*« Compte tenu de la conformation des terrains, un écoulement de grande ampleur pourrait rejoindre la rue Herlem toute proche pour ensuite dévaler et créer une poche d'eau à son point bas. Il faudrait prospecter plus en détails les environs, pour savoir si historiquement ceci s'est déjà produit. »*

Cette observation date de 2015. Il semblerait que c'est ce qui s'est produit lors des inondations de juillet 2021.

La deuxième vidéo est une promenade dans le ruisseau souterrain La Val à Bouvignes. Cette vidéo date d'avant les inondations (2020).<sup>15</sup> Elle ne nous donne pas d'information sur les déblais qui auraient obstrués le pertuis en amont, ce qui aurait empêché les eaux de s'écouler par le souterrain. A suivre...

**Le 18**, nous avons d'abord consulté l'Atlas du Karst wallon, version papier<sup>16</sup> ce qui nous a permis de

12 Pour consulter la carte dont il est fait mention : ouvrir le Géoportail de Wallonie <https://geoportail.wallonie.be/home.html>, accéder à WalOnMap, agrandir la carte sur la région, ouvrir le catalogue du géoportail, aller dans « Nature et environnement », puis « eau », puis choisir « Atlas des cours d'eau non navigable... » et « Lidaxe (version2), axes de concentration des eaux de ruissellement... », puis dans « sol et sous-sol », charger « Atlas du Karst wallon ».

13 Pour voir la vidéo, suivre le lien : [https://www.youtube.com/watch?v=fuDrXeP1\\_s](https://www.youtube.com/watch?v=fuDrXeP1_s) Source : « Les aventures de Joël et Julien » : [https://www.youtube.com/channel/UCUzX5SJivELg\\_CHL2GJd2HQ/videos](https://www.youtube.com/channel/UCUzX5SJivELg_CHL2GJd2HQ/videos)

14 Eco Karst n°99 de mars 2015 : <https://www.cwepss.org/download/ecoKarst/echokarst99.pdf> (pages 10 et 11)

15 Visite de La Val souterraine : <https://www.youtube.com/watch?v=IKqBRx6cDbI> – Source idem note n°1.

16 Atlas du Karst wallon – Bassin de la Haute-Meuse Dinantaise – Ressources naturelles Environnement - SPW Editions – CwEPSS. Cet atlas est vendu au prix de 20 euros sur le site de la RW Ediwall : <https://ediwall.wallonie.be/atlas-du-karst-wallon-ndeg07-bassin-de-la-haute-meuse-dinantaise-papier-060198?ref=>

trouver quelques réponses à nos questions. Nous avons également déterminé notre objectif prioritaire :

- Faire déboucher les chantoirs et pertes diverses mises hors service par la main de l'homme ou par des déchets charriés par les eaux.
- Obtenir des autorités compétentes un engagement et un plan pour un entretien régulier des chemins de l'eau et de ses accès au sous-sol.

Nous nous apprêtons à interroger l'échevin par rapport à nos questions encore sans réponse et à ces objectifs. Notre intention n'est pas de le piéger, mais de connaître ses intentions. Si déjà nous obtenions de lui qu'il fasse déboucher le chanoir de Foqueux qui a été recouvert d'une dalle de béton<sup>17</sup> en 2007...

Ensuite, un participant a posé la question : « Pourquoi est-ce qu'on a pas fait appel à l'armée pour sauver les gens qui étaient sur toits lors des inondations. Certains y sont restés des heures et des heures.»  
Parce que la chaîne de commandement a été rompue par la dislocation de la Protection civile ?  
Qui doit demander ? Qui peut réquisitionner ? Lors de la réforme des services de secours de 2007, le pouvoir de réquisition a été élargi au « commandant de zone ou, par délégation, aux officiers des zones de secours (sur le territoire de la zone de secours) »<sup>18</sup>.



Service public fédéral Intérieur  
Direction générale Sécurité civile  
Service juridique

#### 4. Qui peut réquisitionner ?

**Le Ministre de l'Intérieur** (pour la Belgique toute entière)

**Le bourgmestre** (sur le territoire de sa commune)

**Le commandant de zone** ou, par délégation, **aux officiers des zones de secours** (sur le territoire de la zone de secours)

Par délégation du Ministre de l'Intérieur :

- en ce qui concerne l'ensemble du territoire belge, le **directeur général de la sécurité civile** et le **conseiller général des opérations** ;
- en ce qui concerne le territoire de leur province respective, les **gouverneurs de province** et le **haut fonctionnaire** pour Bruxelles ;
- en ce qui concerne leurs régions respectives d'intervention, les **fonctionnaires dirigeants des unités opérationnelles de la protection civile**.

D'autres textes existent concernant la Protection civile<sup>19</sup> ou concernant les bourgmestres<sup>20</sup>.

La question est donc aussi de savoir qui va payer ?

La Commune si c'est le Bourgmestre qui réquisitionne.

La zone de secours paiera ses propres réquisitions.

Le Ministère de l'Intérieur, celles de la Protection civile, mais dans ce cas, il faudra une autorisation de la Direction générale si la somme est égale ou supérieure à 8500 euros.<sup>21</sup>

C'est l'autorité requérante qui paie !<sup>22</sup>. Aïe, c'est là que ça coince : Si c'est la zone de secours qui réquisitionne, c'est elle qui va payer... Avec quel argent ?

La réquisition de l'armée est très encadrée. Le bourgmestre est compétent dans des situations bien particulières.<sup>23</sup>

Lors des inondations, à Dinant, la situation ne justifiait pas l'intervention de l'armée. Par contre, là où il y a eu des morts, là où des gens étaient coincés, par exemple sur des toits, si la police fédérale ne pouvait pas intervenir, l'armée aurait pu être efficace. Que s'est-il passé pour que ces personnes aient dû attendre des heures pour être secourues ? Pourquoi les victimes sont-elles restées livrées à elles-mêmes pendant aussi longtemps ?

17 Vidéo réalisée par deux spéléologues : [https://www.youtube.com/watch?v=fuDrXeP1\\_s](https://www.youtube.com/watch?v=fuDrXeP1_s)

18 <https://polinfo.kluwer.be/NewsView.aspx?id=VS300283657&contentdomains=POLINFO&lang=fr>

19 Pour la protection civile : [https://www.civieleveiligheid.be/sites/default/files/2021-09-06m\\_requisition.pdf](https://www.civieleveiligheid.be/sites/default/files/2021-09-06m_requisition.pdf)

20 Pour les communes : [https://www.uvcw.be/no\\_index/files/2398-requisition-l.-2007--regles-de-forme.docx](https://www.uvcw.be/no_index/files/2398-requisition-l.-2007--regles-de-forme.docx)

21 Réquisition soumise à approbation : [https://www.civieleveiligheid.be/sites/default/files/2014-11-21c\\_approbation\\_couts\\_requisition.pdf](https://www.civieleveiligheid.be/sites/default/files/2014-11-21c_approbation_couts_requisition.pdf)

22 L'autorité requérante doit payer la facture dans les 60 jours : [https://www.civieleveiligheid.be/sites/default/files/2014-04-25r\\_modalites\\_requisition.pdf](https://www.civieleveiligheid.be/sites/default/files/2014-04-25r_modalites_requisition.pdf)

23 Concernant l'armée : <https://www.uvcw.be/police/vos-questions/art-1254>

La réforme de la Protection civile a réparti une partie de ses rôles vers les services d'incendie, ce qui automatiquement fait peser sur ces derniers le poids des interventions, y compris au plan financier. Le Fédéral ne se décharge-t-il pas ainsi de ses missions au détriment des pouvoirs locaux ? Est-ce une forme délibérée d'avancée dans la régionalisation ou un effet secondaire de simples mesures d'économie ?

Voici un avis extérieur :

«... Il y a enfin la réorganisation des services de la protection civile survenue en 2017 sous le précédent gouvernement fédéral. Cette réorganisation a surtout fermé des casernes et réduit les effectifs des services de secours selon les accusations formulées au premier jour de la crue par le ministre président de la Wallonie. »  
Source : RFI<sup>24</sup>

**Le 02 septembre 2022**, après avoir préparé, vérifiés et réglés nos écrans pour la rencontre avec l'échevin des travaux de Dinant, une fois de plus, pour ceux qui ne l'avaient pas vue, nous avons visionné et commenté la vidéo réalisée par des spéléologues. (*Lien vers la vidéo en note 13*)

Le spécialiste montre la chambre de collecte de plusieurs conduites. Il démontre que celle qui doit assurer l'évacuation est trop étroite, qu'elle ne pouvait pas évacuer le flux important des eaux de juillet 2021, d'autant plus que la « perte », le trou qui permettait naturellement à l'eau de s'infiltrer dans la terre a été bouché par du ciment. En frappant sur le sol du collecteur, il situe l'emplacement du trou, là où ses coups résonnent. L'eau qui s'engouffrait dans ce trou ressortait à la source de la « Villa Mouchenne », face à la Meuse.



- Il y a plein de cailloux, il y a même des briques ! Comment sont-ils arrivés dans les canalisations ?
- Donc c'est parce que ces travaux ont été faits qu'il y a eu un trop plein ?
- Il semblerait ...

D'autres questions auxquelles tous attendent des réponses ont été posées.

Le dérèglement climatique commence à faire peur : la sécheresse de cette année est exceptionnelle, tout comme les inondations de l'année passée. Nous craignons que les pluies causent de nouvelles inondations catastrophiques...

L'échevin des Travaux et de l'Entretien des voiries et des cours d'eau, a accepté notre invitation. Il nous a montré ses vidéos sur les inondations.

Il a donné des informations sur les actions prises depuis, avec des supports vidéos réalisés par des privés, par France 3, par Michael Danse (RTL) et par lui-même.

24 RFI – 24/07/2021 – Dix jours après les inondations en Belgique, les polémiques se multiplient :

<https://www.rfi.fr/europe/20210724-dix-jours-apr%C3%A8s-les-inondations-en-belgique-les-pol%C3%A9miques-se-multiplient>

Tout le monde a été fort impressionné en revoyant ou en découvrant les images des eaux ravageant plusieurs secteurs de Dinant. Les participants empruntent ou vivent, pour certains, dans ces rues et routes ravagées par des eaux dévalant les pentes avec une violence inouïe.

Dans un enregistrements télévisé des inondations, il avait été dit qu'il n'y avait eu aucune victime. Malheureusement, une dame âgée est décédée des suites des blessures dues à l'inondation de son appartement. La malheureuse avait échappé de justesse à une noyade inévitable grâce à l'intervention d'un groupe de jeunes alertés par ses cris.

Le logement de la dame est situé en bordure de Meuse, mais l'inondation venait des collines et non du débordement de la Meuse.

Une participante, émue, a reconnu sur une vidéo, son quartier à Bouvignes. Les eaux sont arrivées lentement puis subitement violemment au point de crever les trottoirs jusqu'aux fondations et d'emmener au passage deux dizaines de véhicules. Les réparations provisoires des trottoirs et de la chaussée ont coûté 320.000 euros à la Commune de Dinant. Ce type de dégât n'est pas couvert par l'assurance communale.

Le coût des réparations s'élève à des millions d'euros, cependant tout le monde était d'accord pour dire que les biens personnels, les souvenirs perdus sont bien plus précieux et n'ont pas de prix.

L'échevin a montré des vidéos enregistrées partout dans la Commune lors de ses recherches des causes et des solutions. Nous avons vu des grosses canalisations bouchées par des débris manifestement déchargés illégalement en grandes quantités : des débris de béton ou l'accumulation de terre provenant des cultures. Nous avons aussi vu des travaux effectués, auparavant et nouvellement, pour canaliser les eaux de pluie, certains s'étendant sur des dizaines de mètres.

Nous avons appris que les autorités ont différents rôles concernant la gestion des eaux : la Commune est responsable des voies d'eau extérieures tandis que la Province l'est pour les eaux souterraines et la Région Wallonne de la voirie. Tout aussi important à savoir est la responsabilité des propriétaires terriens, tenus d'entretenir les berges sous peine d'être exproprié jusqu'à 6 mètres de terrain par les autorités communales, qui alors les entretiendront. Les ruisseaux doivent aussi être curés par les habitants lorsque ces cours d'eau passent par leurs propriétés. De même, les agriculteurs doivent veiller à ce que les pertuis ne soient pas bouchés. La Commune a besoin de l'autorisation des propriétaires pour visiter les chantoirs privés. Questionné, l'échevin a répondu qu'il ne connaît pas l'état de ces « pertes » (chantoirs) situées sur des terrains privés auxquels il n'a pas autorité pour accéder.

Il a été constaté que les cartes de la Région Wallonne ne sont pas toujours à jour, il sera donc bienvenu que le travail de mise à jour soit rapidement complété.

L'échevin a conclu que les mesures suivantes devraient pallier aux problèmes. Il a soumis ces recommandations aux autorités et mandaté les services compétents :

- multiplier les avaloirs au niveau de la voirie ;
- déboucher plusieurs trous ;
- ne pas bétonner là où les eaux sont censées s'écouler dans le sol ;
- mettre plus de grilles et non des plaques ;
- nettoyer les conduits régulièrement.

La vidéo du spéléologue a été montrée à l'échevin. Ce dernier pense que sous le béton, il s'agirait d'une cave et non d'une perte qui permettrait aux eaux de s'évacuer vers Mouchenne.

Il lui a été suggéré, qu'à l'instar des recommandations de la CWEPSS, lui et le spéléologue collaborent dans l'identification des problèmes (canalisations bouchées et autres pertes, tel que décrit précédemment)...

Après son départ, le groupe a évalué la rencontre. Certains la trouve très satisfaisante, car les messages destinés à l'échevin sont bien passés, sans heurts, dans un esprit positif d'aller de l'avant, plutôt que de chercher des coupables. Malheureusement, nous retenons qu'il s'estime impuissant pour agir sur les terrains privés. Il ne nous a pas dit quelle est l'autorité compétente.

L'échevin a donné des informations concrètes et précises en mettant le doigt sur des causes évidentes d'aggravation des inondations, mais comme il l'a dit : « Je ne suis pas ingénieur, je suis ingénieux ». Comme toutes informations, les siennes doivent être vérifiées. Certains participants trouvent suspect qu'il ait débouché les entrées des gros pertuis immédiatement après les inondations, sans constat préalable. Il ne nous a même pas montré une photo, mais, comme il l'a dit, il est en procès contre un entrepreneur qui lui reproche d'avoir travaillé sans son autorisation sur son terrain privé pour déboucher les gros avaloirs. L'échevin est lui-même un entrepreneur actif dans l'évacuation de déchets.

Quelques jours après la rencontre avec l'échevin des travaux, nous avons eu la visite d'un expert des sous sols, un spéléologue aguerri. D'après lui, si les chemins de l'eau n'avaient pas été obstrués à bien des endroits, il y aurait eu des inondations, certes, mais elles auraient été bien moins violentes. Il y aurait eu beaucoup moins de dégâts. Nous nous sommes entendus sur des projets sur le sujet pour 2023.

**Le 27 septembre**, fin d'après-midi, un petit groupe est parti avec les appareils photos, en promenade autour de la Meuse en chômage. Il s'agissait de trouver les résurgences dans le cadre de notre étude sur les chemins de l'eau. Elles ont été faciles à repérer par rapport à ce que nous avons vu sur les cartes du Géoportail wallon. Nous avons constaté que certaines résurgences (les principales) sont presque à sec.



Une déviation du Jauvelan en aval du parking Patenier



Le Jauvelan (place Patenier)



Le pied la rue Saint Jacques



L'embouchure de la Leffe



Embouchure du ruisseau souterrain de la route de Philippeville. C'est à peine humide. Il n'y a plus d'écoulement d'eau.



Résurgence de la Villa Mouchenne

Les plus anciens se souviennent que le débit du Jauvelan en face de la place Patenier était beaucoup plus important avant les travaux. C'était pareil pour le ruisseau de dessous la rue du Ruisseau. Il y avait de l'eau et maintenant, c'est sec. Selon certains, c'est peut-être à cause des égouts qui collectent les eaux usées au lieu de les rejeter dans la Meuse. Est-ce à dire que les eaux souterraines de Foqueux seraient collectées dans les égouts avec les eaux usées et dirigées à l'aide de pompes vers la station d'épuration ?

En réfléchissant bien : les eaux de pluie de la ville sont collectées avec les eaux usées et dirigées à vers la station d'épuration...

**Le 22 novembre 2022**, une discussion sur le climat a amené les participants à se demander si le changement climatique était entre les mains des hommes ou une fatalité.

- Il commence à faire plus froid mais on ne sait pas s'il y aura de la neige cet hiver, avec ce réchauffement climatique.
- Est-ce qu'on peut vraiment changer quelque chose au climat ? C'est tous les 10.000 ans qu'il y a un changement climatique, sans avoir eu des pollueurs auparavant pourtant.
- Notre pollution au gaz carbonique a fait des trous dans la couche d'ozone, c'est pour ça qu'il y a un changement climatique.
- Ça y contribue, mais les changements climatiques qui ont mis fin aux dinosaures, on n'y peut rien, non ?
- La terre est capricieuse.
- Et fragile aussi ! Il n'y en a qu'une...

Nous avons conclu que l'attitude responsable à adopter par chacun est de respecter notre environnement, l'air, la terre, l'eau, quelque soient les causes du dérèglement climatique.

**En 2023**, nous avons prévu commémorer les inondations. En fonction de nos moyens, nous avons trouver une solution : créer une bande dessinée. Rosi-Rosa est née !

D'un côté, on pompe toujours plus dans la nappe phréatique,  
de l'autre, on bouche les trous qui permettent à l'eau d'y arriver...

C'est qui le fontainier responsable de ce gâchis ?  
L'eau, c'est notre richesse à tous.  
L'eau, c'est la vie !



Dominos La Fontaine asbl  
Rue de la Station, 25/REZ  
5500 Dinant  
Ed. resp. : Christine Longrée